

Neuville

HIVER 2024-2025 • N°19

mag

www.neuillesursaone.fr

Le dossier

Un centre-ville transformé, végétalisé et piétonnier ! *p. 4*

Festivités Neuville
retombe en enfance *p. 9*



Rencontrez vos élus

Sur rendez-vous en adressant vos demandes à cabinet@mairie-neuvellesursaone.fr ou au 04 72 08 72 20.

GROUPE MAJORITAIRE

Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône

Adjoint : **Eva Arteta Cristin** (Solidarités et vie démocratique), **Vincent Alamericy** (Mobilité, environnement, économie locale), **Séverine Dejoux** (Projets éducatifs, enfance), **Florian Jedynak** (Travaux, espaces verts, bâtiments), **Florence Gagneur** (Santé, politique seniors, égalité des droits et des chances), **Michel Roulliat** (Urbanisme, aménagement du territoire), **Anne Morel** (Finances, commande publique, systèmes d'information), **Yves Arteta** (Vie associative, sport)

Conseillers délégués : **Odile Balthazard** (Communication), **Isabelle Bogas** (Commerce de proximité),

Véronique Chiavazza (Culture), **Kamal Djemaa** (Restauration scolaire), **Jérôme Jardin** (Jeunesse, citoyenneté et réussite), **Nicolas Mességué** (Administration générale et proximité), **Nicolas Pasty** (Transition énergétique), **Roger Pedoja** (Offre de santé),

Conseillers municipaux : Gérard Plaisantin, Leila Ben Mahfoud, Nasser Messai, Philippe Juste, Claire Azema, Alain Labat

GROUPES MINORITAIRES

« **Naturellement Neuville** » : Christophe Brunetton, Gisèle Coin, Guillemette Deborde, Patrick Saillot

« **Neuville ensemble** » : Patrick Rachas, Thomas Manikas

Vos services utiles

HÔTEL DE VILLE

Place du 8 mai 1945

Accueil Mairie

accueil@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 72 08 70 00

www.neuvellesursaone.fr

Ouverture au public : Lundi : 8h-12h et 14h-17h

Mardi : 8h-12h et 13h30-18h

Mercredi et jeudi : 8h-12h et 13h30-17h

Vendredi : 8h-13h / Samedi : 8h30-12h

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

ccas@mairie-neuvellesursaone.fr - 0 8000 69250

(numéro vert gratuit)

Permanence aides sociales d'urgence - retrait du courrier - domiciliation : les jeudis de 8h30 à 12h

Permanence logement : sur rendez-vous les mardis de 13h30 à 17h

Urbanisme

Sur rdv uniquement au 04 72 08 70 01 - Permanences téléphoniques les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30

ENFANCE

Pôle Enfance

Accueil et guichet unique pour les démarches des familles

Place du 8 mai 1945 (accès par la passerelle près de la MJC)

pole.enfance@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 72 08 37 10

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h, les mercredis et jeudis de 13h30 à 17h

Ludothèque Espace Familles, 1 rue Rey Loras - 07 88 05 92 20

Ouvert deux mercredis par mois de 10h à 12h et tous les mercredis de 15h à 18h (hors vacances scolaires), deux samedis par mois de 10h à 12h30

Maison Couleur Lieu d'accueil enfants-parents (0/4 ans et moins de 6 ans en cas d'aménagement du temps scolaire)

Espace Familles, 1 rue Rey Loras - 04 72 08 37 10

Sur les périodes scolaires :

Lundis de 14h45 à 17h45 - Vendredis de 8h45 à 11h45

Maison de la Métropole

Protection maternelle et infantile, protection de l'enfance, adoption, développement des modes de garde

2 avenue Marie-Thérèse Prost

mdm.neuville@grandlyon.com - 04 28 67 24 50

Relais Petite Enfance (RPE)

Les P'tits Copains du Val de Saône

Lieu ressource pour les familles en recherche d'un mode de garde et les assistants maternels

Espace Familles, 1 rue Rey Loras - 04 78 98 28 64

Ouverture au public : lundi de 14h30 à 18h ; mardi de 13h15 à 16h15 ; jeudi de 13h15 à 18h

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les vendredis matin sur les quais de Saône

MÉDIATHÈQUE JACQUES BREL

Place Villerooy

mediatheque@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 78 91 21 40

Ouverture au public : mardi de 15h à 18h ; mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h ; vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30 ; samedi de 10h à 17h

Horaires d'été Médiathèque du 21 juin au 2 septembre

Mardi et vendredi : 9h-13h / Mercredi et samedi : 9h-16h

Inscription et prêts gratuits pour tous

SOLIDARITÉ

Restos du Cœur

11 avenue Gambetta - 04 72 08 95 87 ou

ad69.neuville@restosducoeur.org

Permanences les mardis de 13h30 à 17h et les vendredis de 13h30 à 16h

Secours Populaire

11 avenue Gambetta - 04 72 08 98 27 ou

secours.populaire.neuville@orange.fr

Accueil et dons les mercredis et samedis de 8h30 à 12h

Boutique solidaire les samedis de 9h à 12h

Secours Catholique

Maison paroissiale, 1 rue Gacon - 06 38 36 87 48

Accueil les mardis de 9h30 à 11h

AUTRES SERVICES

Aide juridique

Conciliateur de justice : permanences à la Mairie de

Neuville-sur-Saône uniquement sur rdv 04 72 08 70 00

accueil@mairie-neuvellesursaone.fr

Bus du droit : permanences devant l'Espace Jean Vilar,

uniquement sur rdv auprès des Restos du cœur

ad69.neuville@restosducoeur.org - 04 72 08 95 87

Déchèterie

Avenue des Frères Lumière

Ouverture au public (horaires d'été jusqu'au 31 octobre) :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h ;

samedi de 8h30 à 18h30 ; dimanche de 9h à 12h

(fermeture les jours fériés)

Infos : 04 72 08 92 75 - www.grandlyon.com

La Poste

5 bis rue Pierre Dugelay

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et

de 13h30 à 18h30 ; samedi de 8h30 à 12h

Infos : www.laposte.fr



Sommaire

HIVER 2024-2025 • N°19

04

Le dossier

UN CENTRE-VILLE TRANSFORMÉ, VÉGÉTALISÉ ET PIÉTONNIER !

06-07

ENVIRONNEMENT

08

VIE LOCALE

09

FESTIVITÉS

10

CULTURE

11

ÉDUCATION

12

SPORTS

13

LIBRE EXPRESSION

14

ÇA S'EST PASSÉ À NEUVILLE-SUR-SAÔNE

Neuville mag'

Directeur de la publication : Éric Bellot
Rédaction, réalisation : Service Communication
Maquette : Le Meccano graphiste
Crédits photos : Mairie de Neuville-sur-Saône, Pimspicture, Bigbang, associations, Freepik,
Impression : Public Imprim
Tirage : 5000 exemplaires, papier 100% recyclé, certifications
Imprim'vert® / ISO 9001
Distribution : La Poste



Mesdames, Messieurs,
Chères Neuvilleuses, chers Neuvilleois,

La Métropole de Lyon est un acteur majeur de la gestion et du développement de notre ville.

Initié par Gérard Collomb et Michel Mercier en 2013, le statut de la Métropole est unique en France. La Métropole exerce à la fois les compétences du Département et de la Communauté urbaine, la rendant incontournable dans de nombreux domaines de la vie quotidienne locale : les collèges, l'eau, les déchets, la voirie, les transports publics, l'aménagement, le développement économique, l'action sociale... sur lesquels la Métropole a la responsabilité, l'autorité et la légitimité.

Cette légitimité est d'autant plus forte que les élus métropolitains ont été désignés, pour la première fois en 2020, au suffrage universel direct.

Des élus d'ici et d'ailleurs, qui ont pourtant soutenu les promoteurs de cette réforme majeure, voudraient la remettre en cause au motif qu'elle priverait les villes de leur autonomie de destin et de la souveraineté de leurs décisions. En réalité, elle a surtout privé des élus locaux d'un confortable cumul, presque systématique, de leurs fonctions municipales avec un mandat métropolitain. On comprend mieux, dès lors, leur nostalgie d'un temps révolu...

Qu'on le veuille ou non, la Métropole est autant légitime à agir dans les communes, dans le cadre de ses compé-

tences, que le Maire et son Conseil municipal.

Plutôt que l'invective et les procès en sorcellerie, votre équipe municipale a fait le choix d'un dialogue constructif et exigeant avec la gouvernance métropolitaine, dans le respect des domaines d'intervention et des priorités de chacun.

Et le résultat est là, concret : déjà plus de 1,3 million de soutien direct aux projets municipaux ont été votés par la Métropole, 7,1 millions pour le projet des Quais de Neuville, 1,2 million pour les requalifications de l'avenue Burdeau et de la Rue Victor Hugo, 4,2 millions pour la future zone d'activités en Champagne, 2 millions pour la Voie bleue et, bientôt, au moins 15 millions d'euros pour la consolidation du pont de Neuville et la construction d'une passerelle dédiée aux modes doux.

Au bilan, la Métropole investit plus à Neuville que la Ville ne le fait pour elle-même.

Par l'importance de ses interventions, elle façonne durablement nos espaces publics en réponse aux défis contemporains de mobilité et de transition écologique.

En agissant sur ces domaines, elle laisse aux communes, et particulièrement à la ville de Neuville, la possibilité d'agir sur la transformation de son propre patrimoine et de ses propres services, où la tâche est immense.

À toutes et tous, je souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

Éric Bellot,
Maire de Neuville-sur-Saône

Le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent
une belle année 2025
et ont le plaisir de convier les Neuvilleuses et Neuvilleois
aux vœux de la municipalité
le mardi 14 janvier 2025 à partir de 19h30
à l'Espace Jean Vilar



Un centre-ville transformé, végétalisé et piétonnier!

Rue Victor Hugo

Vues non contractuelles © BigBAM



Du côté de la place du 8 Mai 1945

L'aménagement de la place se fera dans une seconde phase ultérieurement. Dans la continuité de la rue Victor Hugo et en écho à l'ambiance des jardins clos autrefois installés au pied des façades, le projet s'appuie sur une végétalisation conséquente. Il vise également à mieux redéfinir les limites de cette placette à proximité immédiate de la porte d'Ombreval, du château et de l'ancien bourg médiéval.

La requalification des espaces permettra :

- Des massifs généreux favorisant la récupération et l'infiltration des eaux pluviales. **Cf. plan**
- Des circulations piétonnes lisibles, sécurisées et confortables de part et d'autre des massifs.
- Les conteneurs enterrés existants seront intégrés dans l'aménagement paysager.
- L'accès des véhicules s'opérera par des bornes électriques amovibles.

Le stationnement place du 8 Mai

Le stationnement sera entièrement repensé et le parking existant restructuré **sans incidence sur le nombre de places**. Les places PMR seront localisées au plus proche des commerces.

L'arrêt de bus S14 « Mairie de Neuville » * actuellement situé rue Victor Hugo, sera déplacé au niveau de l'École de Musique. Le sens de circulation sur la place sera inversé. L'accès se fera par le Nord via le passage de la Voute. ■



Une réunion publique de présentation du projet global est programmée **mardi 3 décembre à 19h à l'Espace Jean Vilar** ■



La philosophie des aménagements

Dans la rue Victor Hugo, place désormais aux piétons dans un environnement végétalisé qui restaure la nature en ville. Un accès contrôlé par des bornes électriques amovibles sera installé en amont et aval de la rue. ■

Entre janvier et mai 2025, les travaux qui vont s'engager rue Victor Hugo, s'inscrivent dans la continuité d'un projet bâti au fil des mandats, avec en point d'orgue la piétonnisation complète du centre-ville.

Explications...



À Savoir

La boucle est bouclée

La création de la rue de l'Orphéon et la mise en place d'un sens de circulation organisé autour du cœur de ville rendent désormais possible la piétonnisation de la rue Victor Hugo.

La boucle est donc sur le point d'être bouclée avec les nouveaux aménagements à venir. Ils visent à redonner de la lisibilité à cette entrée de ville et surtout ont été pensés pour mettre en valeur le patrimoine historique du périmètre marqué par le bourg médiéval, le domaine d'Ombreval (château, chapelle, porte et parc) et les anciens remparts. Cette réalisation permettra de valoriser l'entrée de l'Hôtel de ville tout en retrouvant un effet d'alignement et de perspective vers le château, le pont et la Saône.

LA RUE VICTOR HUGO en bref

Les 8,40m de large de la rue Victor Hugo, permettront de créer :

- Des espaces agrémentés de massifs de vivaces et d'arbustes proposant des assises en pierre calcaire adossées aux espaces végétalisés.
- Une circulation piétonne confortable de part et d'autre de ces massifs.
- Des espaces entre les massifs permettant d'accueillir des terrasses pour les commerces en pied de façade.
- La désimperméabilisation des sols au profit d'une meilleure infiltration des eaux pluviales.
- Une largeur de 5m permettant un accès aisé pour les sapeur-pompiers, les véhicules de secours et les livraisons ■

L'AMÉNAGEMENT

En chiffres

1940m² dédiés aux piétons.

810m² pour la rue Victor Hugo.

1130m² pour la place du 8 Mai.

412m² de surface végétalisée contre 120m² auparavant.

600 000€ TTC montant global des travaux supportés par la Métropole de Lyon.



INTERVIEW



Isabelle Bogas

Conseillère déléguée commerce de proximité



Vincent Alamercery

2^{ème} Adjoint mobilité environnement économie

Quels sont les atouts de ce réaménagement ?

IB : Il vise à embellir la ville, à rendre le centre aux piétons et à gagner en tranquillité pour faire ses achats. Du parc d'Ombreval aux rues de la République et Pierre Dugelay, la déambulation dans le centre sera bien plus facile et plus agréable qu'aujourd'hui ! Il s'agit de se réapproprier la rue Victor Hugo et plus globalement l'hyper centre.

Il s'agit de restaurer l'usage de cet axe majeur d'entrée de ville ?

IB : Oui, une fois réhabilitée, la rue Victor Hugo deviendra un lieu propice à la balade et au shopping. Les aménagements donneront l'impression d'agrandir l'espace et certains commerçants se projettent déjà pour installer des terrasses et gagner quelques m² devant leurs enseignes. Car dans cette rue, tous les commerces et services de proximité utiles au quotidien sont présents ! ■

Comment faire renaître le plaisir de flâner rue Victor Hugo ?

VA : Notre projet entend rendre la Ville plus accessible à ses habitants, du plus jeune aux seniors. La piétonnisation et l'installation de bancs participent à se réapproprier la rue et en faire un véritable espace public à vivre. Et puis, l'offre de stationnement à proximité immédiate de la rue Victor Hugo reste inchangée.

Les aménagements permettent-ils de rafraîchir l'espace public ?

VA : Dans le cadre de la transition écologique, les aménagements sont pensés pour apporter de l'ombre et réduire la température. Ce sera le cas rue Victor Hugo, même avec de la végétalisation basse. L'objectif est d'apporter du bien-être aux riverains, aux habitants et à tous les usagers. ■



Le tri des biodéchets est lancé et ça fonctionne !

Vous avez désormais bien identifié les 19 bornes à compost installées depuis le 29 octobre, car elles se remplissent très vite !

Une preuve de l'engagement de la part des habitants qui ne possèdent pas de composteur individuel. De bons résultats obtenus également grâce à la sensibilisation effectuée courant novembre par les ambassadeurs de la prévention et du tri de la Métropole de Lyon, qui ont sillonné les quartiers en porte à porte, tenu des stands de distribution

gratuite de bioeaux sur le marché ou des permanences en Mairie ! Le message est donc bien passé et le tri des déchets alimentaires devient une bonne habitude qui s'opère via les bornes à compost, chez soi grâce à un composteur individuel ou encore sur des sites de compost partagé.



La collecte des bornes a lieu les lundis et jeudis. Les campagnes de lavage sont quant à elles assurées toutes les 4 semaines en période hivernale et tous les 15 jours en période estivale.
Pour connaître l'implantation exacte des bornes à compost, reportez-vous au dos de ce magazine.

Quels déchets y déposer ?

- Épluchures
- Restes de repas
- Produits alimentaires périmés sans emballage
- Viandes - Poissons
- Sachets de Thé - Café /filtres

Déposez vos déchets alimentaires ET SEULEMENT LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ! En vrac ou dans des sacs en papier kraft ET SURTOUT PAS DE SAC EN PLASTIQUE (même biodégradable)

Borne à compost

Quels déchets y déposer ?

- Épluchures
- Restes de repas
- Produits alimentaires périmés sans emballage
- Viandes - Poissons
- Sachets de Thé - Café /filtres

Déposez vos déchets alimentaires ET SEULEMENT LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ! En vrac ou dans des sacs en papier kraft ET SURTOUT PAS DE SAC EN PLASTIQUE (même biodégradable)

Borne à compost

Quels déchets y déposer ?

- Épluchures
- Restes de repas
- Produits alimentaires périmés sans emballage
- Viandes - Poissons
- Sachets de Thé - Café /filtres

Demandez votre composteur individuel
 Vous avez un jardin ? La Métropole de Lyon offre gratuitement un composteur individuel. Pour en bénéficier, rien de plus simple ! **Remplissez le formulaire d'inscription sur le guichet unique toodego : <https://demarches.toodego.com>** ■

BRÈVES

Bon à savoir

Sachez qu'avant l'installation des bornes de compostage par la Métropole de Lyon, l'association **Neuville en Sel** œuvrait déjà en faveur de la réduction des déchets. Depuis 2019, l'association gère un site de compostage collectif place Branly sur un espace mis à disposition par la commune. Les bacs ont été récemment déplacés pour mieux s'intégrer à la place nouvellement réaménagée. ■



Après les fêtes, recyclez votre sapin !



En janvier, ne laissez pas votre arbre de Noël sur le trottoir de votre quartier alors que vous pouvez lui offrir une seconde vie !

Déposez-le dans les deux points de collecte neuvillois, situés place Branly et sur le parking du Nymphée.

Un moyen utile et intelligent de se débarrasser facilement de son sapin, pensez-y !

Vous pouvez jeter :

- Les sapins naturels avec ou sans socle en bois.
- Les sacs « Handicap International ».
- Les sacs brun clair en amidon de maïs.
- Les sacs compostables marqués « ok compost ». ■



Vers un tri sélectif dans les espaces publics

Avec une diversité et un volume important de déchets dans les espaces publics, le tri et la gestion des déchets dans ces lieux est devenu un enjeu majeur pour les communes.

Le tri est désormais devenu courant dans les gares, les aéroports, les centres commerciaux et bien entendu dans nos habitations. Avec une moyenne de 5,1 tonnes de déchets par an produit par un Français, il convient d'encourager davantage la pratique du tri sélectif y compris dans les rues, parcs et jardins...

Les communes ont désormais l'obligation d'installer des corbeilles de tri dans les espaces publics communaux. À partir de janvier 2025, le parc d'Ombrevail et le chemin de halage vont être équipés de poubelles de tri sélectif. Repérez les emplacements et les couleurs des différents bacs pour jeter malin !



Et dans les bâtiments publics ?

La Ville montre l'exemple et depuis cette année le tri s'est imposé à tous les étages des bâtiments publics, à l'issue d'un état des lieux effectué au sein de la collectivité. Des objectifs concrets réalisables à court et moyen termes ont été fixés et pour atteindre le zéro déchet non trié, différentes mesures ont été prises :

- Suppression des essuie-mains à usage unique : réduction d'1,5 tonne de déchets par an.

- Valorisation des déchets informatiques : 3m³ de déchets récoltés.
- Suppression des corbeilles individuelles au profit d'installation de poubelles de tri dans chaque service.

Et aussi : Mise en place du tri des déchets dans les cantines scolaires ■



Le dispositif de lutte contre les dépôts sauvages renforcé !

En 2024, de nombreux procès-verbaux ont été dressés par la police municipale, pour l'abandon de sacs et de déchets à proximité des silos d'apport volontaire.

Ces derniers étant sous vidéoprotection, les contrevenants sont systématiquement recherchés et verbalisés. Ainsi, lorsque les

silos sont pleins ou inaccessibles, Les sacs d'ordures doivent être déposés ailleurs, dans d'autres silos. Afin de lutter contre ces incivilités, des sanctions définies dans le code pénal et le code de l'environnement, prévoient une amende allant de 135€ à 75 000€ et 2 ans d'emprisonnement. Un dispositif insuffisant

Chaque année, les agents des services techniques ramassent plusieurs dizaines de tonnes de dépôts illégaux dans la commune.

à en juger par la recrudescence d'incivilités à Neuville, qui a conduit le conseil municipal à agir plus sévèrement à l'égard des contrevenants, en décidant de renforcer le dispositif répressif existant par une amende administrative supplémentaire pouvant aller jusqu'à 14 000€. **Qu'on se le dise !** ■

BRÈVE



La boutique solidaire déménage

Les bénévoles du Secours Populaire, en charge de la friperie, se mobilisent et délocalisent ponctuellement la boutique solidaire **rue Dugelay, dans l'ancienne poste.**

Ce déménagement temporaire vise à offrir un lieu central et plus accessible à tous, notamment pour ceux rencontrant des difficultés de mobilité.

La boutique propose une large sélection de vêtements de qualité à petits prix. Vous y trouverez des articles pour toute la famille : vêtements pour femmes, hommes et enfants, dans un large choix de tailles. Une occasion de faire des affaires tout en faisant preuve de solidarité en faveur des personnes en situation de précarité.

Rendez-vous de 9h à 11h30, pour les prochaines ventes solidaires :

- Samedi 7 décembre 2024
- Samedi 18 janvier 2025
- Samedi 15 février 2025

Pour en savoir plus :

04 72 08 98 27 - 11 rue Gambetta
secours.populaire.neuville@orange.fr



Les 6 signataires de gauche à droite : Les bailleurs sociaux Alliaide Habitat et Lyon Métropole Habitat représentés par Jean-Jacques Bartoli et Paul-Antoine Lacombe, Renaud Payre, Vice-Président de la Métropole de Lyon, Eric Bellot, Maire de Neuville, Thierry Pouzol, Maire de Fontaines, Sandrine Roulet de la CAF du Rhône.

Quartiers Populaires Métropolitains

La Ville réaffirme son engagement en faveur des quartiers neuvillois

Le 5 novembre dernier à l'Espace Jean Vilar, la Ville, la Métropole de Lyon, Fontaines-sur-Saône, la CAF du Rhône et les bailleurs sociaux ont officiellement signé la nouvelle Convention Locale d'Application intercommunale de la politique de la ville.

Un acte majeur visant à renforcer la cohésion sociale et à attirer l'attention de l'Etat sur la nécessité du maintien des moyens pour les Quartiers Populaires Métropolitains (QPM), bien identifiés et soutenus par les communes et la Métropole de Lyon.

La nouvelle convention permet d'établir les actions à mener sur le territoire dans le cadre du Contrat de Ville. Elle repose sur 5 thématiques en phase avec les enjeux métropolitains :

- Dynamiser la vie des quartiers.
- Améliorer la qualité de l'habitat, la tranquillité publique, la sécurité du cadre de vie.
- Renforcer les actions en faveur de l'éducation et de l'accès au droit.
- Favoriser l'emploi, les mobilités et l'inclusion.
- Promouvoir la culture, le sport et la santé.

Du nouveau pour les résidences seniors



Nadine Sabatino vient de prendre la direction des résidences autonomes Bertrand-Vergnais et Ducrot-Pauffert.

Infirmière de métier, elle a rencontré au cours de sa carrière, tous les âges de la vie. Son intérêt pour les seniors, Nadine va pouvoir pleinement l'exercer à Neuville dans les 2 résidences du Centre Communal d'Action Sociale. Située à proximité immédiate du centre-ville, la résidence autonomie Bertrand-Vergnais bénéficie d'un cadre verdoyant et accueille les seniors autonomes, de 60 ans et plus en leur proposant des solutions d'hébergement adaptées et sécurisées, grâce à une présence 24h/24.

Elle dispose de 65 appartements avec balcon, dans lesquels les résidents peuvent apporter leurs meubles. Ils bénéficient également de différentes prestations : présence infirmière, restauration sur place, buanderie. La résidence s'attache à développer la socialisation

entre résidents par différentes activités : ateliers mémoire, gym, lotos, jeux de société...

En lien avec la politique senior de la Ville, elle organise de nombreuses sorties et repas thématiques. « S'il n'y a pas d'obligation ici, l'idée est de s'inscrire dans le collectif et le partage. Je souhaite que la résidence reste avant tout un lieu de vie et de stimulation sociale », indique Nadine. Preuve que la vie y est belle, plusieurs résidents ont fêté leurs 100 ans dans cet établissement !

Plus petite, la résidence Ducrot-Pauffert dispose de 16 logements et accueille les personnes âgées autonomes aux revenus plus modestes. Si les prestations sont moins larges, les résidents peuvent cependant partager les animations et la prestation repas à Bertrand-Vergnais.

En savoir plus sur les 2 résidences seniors municipales : www.mairie.neuillesursaone.fr



Neuville retombe en enfance



Au mois de décembre à Neuville... vous avez la permission de retomber complètement en enfance ! Grâce aux nombreuses animations et à une ambiance féérique, renouez avec la magie des fêtes.

ZOOM Fête des Lumières vendredi 6 décembre dès 18h

Exceptionnellement, la fête des Lumières sera célébrée le vendredi 6 décembre. Laissez-vous séduire par l'ambiance chaleureuse de cette fête et ne manquez pas les temps forts détaillés ci-dessous :



Temps du conte à l'intérieur de « La Caravane Bien Lunée »
Séances de 30mn à 18h, 18h45, 19h30 et 20h15 - Place Villeroy
Repli à la Médiathèque si fortes pluies.

La Médiathèque Jacques Brel vous invite à vivre en famille ce temps du conte sur le thème de l'hiver, à l'intérieur de la Caravane bien lunée.

15 personnes par séance (les enfants doivent être accompagnés d'un adulte)
Gratuit et sur inscription à la Médiathèque Jacques Brel ou au 04 78 91 21 40.

Spectacle « Pure Laser Show »

Prenez-en plein les yeux lors de cette fête des Lumières. 9 lasers couleurs vous émerveilleront en musique dans ce spectacle immersif. Séances de 30 mn à 18h30 et 20h30 précises dans le parc d'Ombreval. Plus d'infos sur <https://www.purelasershow.com>

Nombreuses animations en centre-ville

Chorale du Lion's Club et exposition « 200 ans de transport dans le Val de Saône » place du 8 mai 1945; soupe à l'oignon et buvette du Comité des Fêtes cour de l'hôtel de ville; stand de la MJC rue de la République; stand de dégustations avec distributions de bougies par Neuville Commerces rue de la République, rue Adrien Ducrot, rue Louis Blanc; vente de bière, vin chaud et saucisses sur le stand du jumelage d'Alpirsbach place Ampère; concert devant l'église...

LES FESTIVITÉS en bref

- Des ateliers et animations pour tous vous attendent au centre-ville.
- La MJC propose un spectacle familial de Noël intitulé « De la graine à la terre » (voir article page 10).
- Les 21 et 22 décembre, ne manquez pas le grand week-end d'animations avec CentreNeuville et laissez-vous tenter par une pièce de théâtre du TBS « Petits Cailloux » inspirée de plusieurs contes traditionnels dans la maison du Père Noël.
- Vogue au Parc d'Ombreval.
Du 4 au 22 décembre : les mercredis et week-ends de 14h à 19h (vendredi 6 décembre à partir de 16h).
Du 23 décembre au 5 janvier : tous les jours de 14h à 19h (sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier).

Retrouvez le programme complet des festivités auprès de CentreNeuville, en Mairie ou sur notre site internet : www.mairie-neuillesursaone.fr





De la graine à la terre, un spectacle familial !

Le 14 décembre, à 17h30 à l'Espace Jean Vilar, ne manquez pas ce spectacle de Noël proposé par la MJC ! La Compagnie Kaanou propose une aventure, théâtrale, humoristique et philosophique, accompagnée de musique live avec des instruments venus des 4 coins du monde. Le long d'un chemin poétique clownesque et mouvementé, laissez-vous séduire par ce spectacle entre rires, mystères et tendresse.

Pour enfants et adultes. Tarif : 5€

Réservation : culture@mjcneuville.com ou 04 78 91 27 28 ■



La dernière édition du magazine du Lions Club de Neuville-Val de Saône vient de sortir.

Ce numéro met à l'honneur le passage du relais de la Flamme Olympique à Neuville ! Il est distribué gratuitement dans les 17 communes du Val de Saône et des Monts d'Or, notamment dans les mairies, les médiathèques, mais aussi chez les commerçants et les professions libérales. ■



S'ouvrir à la culture dès le plus jeune âge !

La Médiathèque et le secteur de la Petite enfance agissent main dans la main pour développer des projets pédagogiques communs.

Si les dynamiques co-existaient au travers de la semaine de la Petite enfance, de la Grande lessive ou du Printemps des Petits Lecteurs (PPL), il n'y avait pour autant pas de réelles mises en commun de ces actions.

Fort de ce constat, l'idée de renforcer les partenariats en faveur de la place de la culture et du livre chez les tout-petits est née !

Une belle initiative lancée pour 2025 et menée de concert par la Médiathèque et le secteur de la Petite enfance.

Ainsi, les deux entités planchent déjà sur l'organisation d'un événement commun décliné dans les différentes structures de la ville (Médiathèque, crèches, ...) pour le mois de mars. Le thème de la musique du PPL est pressenti et devrait s'inscrire dans ceux nationaux de la Grande lessive (« Du papier, des papiers, vos papiers ») et de la semaine de la Petite en-

fance (« Encore jouer à l'infini »).

Vous connaissez sans doute le fonds documentaire de la Médiathèque dédié à la parentalité et aux tout-petits (0-6 ans), les séances BB bouquine, P'tits loups, ou encore les rendez-vous lecture dédiés aux assistantes maternelles et aux crèches... ?

Désormais un nouveau temps fort vous sera proposé !

À venir en 2025, citons également l'installation d'expositions à la Médiathèque d'œuvres réalisées par les enfants ainsi que la délocalisation d'animations (ateliers ou sélection de livres) assurées par les bibliothécaires dans les structures de la Petite enfance.

Encore un peu de patience et on vous dévoile tout dans quelques semaines... À suivre ! ■

Nouvelles adresses

VAN'DEL COIFFURE

Salon de coiffure - 5 rue Adrien Ducrot
Du mardi au jeudi de 9h à 19h, le mercredi de 9h à 15h et le samedi de 8h à 14h - 04 78 31 84 72

EVIDENCE

Prêt-à-porter féminin - 3 place Ampère
Du mardi au samedi, de 10h à 12h30 et de 14h à 19h - https://www.evidence-store.fr/

LUCIE BALTHAZARD - CABINET DE MESSAGES & COACHING À DOMICILE

Diplômée en massages et coaching sportif - 25 rue Victor Hugo
Les lundis, jeudis et samedis, sur rendez-vous :
06 95 69 68 15 - lucie.balthazard@outlook.fr - www.lucie-coaching-sportif.fr ■



Le sport vecteur de réussite éducative !



Le Programme de Réussite Éducative (PRE) est un dispositif destiné aux familles ayant besoin d'être soutenues dans leur rôle face aux fragilités de leur(s) enfant(s). Il s'adresse aux Neuillois âgés de 2 à 16 ans et propose un accompagnement gratuit, personnalisé et fondé sur la libre-adhésion des familles.

Dans ce cadre et pendant les vacances d'automne, plusieurs Neuillois ont participé à des ateliers sportifs encadrés par des associations. Ils ont ainsi pu s'initier à l'escrime avec un maître d'armes de l'association la « Clé des mondes » ou encore participer à un atelier cirque organisé par « En piste avec Romano ».

partager un moment avec les autres et surtout améliorer sa confiance en soi.

En lien avec l'Espace de Vie Sociale de la commune, une activité parents-enfants autour de la danse a complété cette programmation sportive.

De beaux moments de joie, de découverte sportive, d'expression et de fierté pour tous ces enfants et leurs parents ! ■



Encore un franc succès pour la



Une centaine de participants a suivi cette nouvelle édition de la fête de la science, le 9 octobre dernier à l'Espace Jean Vilar et au Pavillon du Parc.

Un événement proposé en partenariat avec des laboratoires de recherche et le lycée Rosa Parks. Au programme : des rencontres avec des historiens et scientifiques, dont certains spécialistes de l'imagerie médicale. Cette manifestation permet d'éveiller la curiosité, d'initier à la démarche du chercheur basée sur le questionnement et le développement de l'esprit critique. Une réflexion est menée pour proposer, en marge de cet événement national, d'autres animations scientifiques plus ciblées et tout au long de l'année...

À suivre ! ■



Le RPE en bref
Ce service public intercommunal intervient à Fleurieu-sur-Saône, Rochetaillée-sur-Saône, Montanay et Neuville-sur-Saône. Il est financé par les communes et la CAF.

Le Relais Petite Enfance soutient les assistants maternels dans l'exercice de leur métier. Sur les différents sites, il les accueille hors vacances scolaires, ainsi que les gardes à domicile, les parents et les enfants :

- À Neuville : accompagnement des parents dans la recherche d'un mode d'accueil et la fonction de parent employeur, et temps d'animation.
- À Fleurieu : 1 jeudi matin par mois temps de rencontre entre assistants maternels, en présence des enfants.
- À Montanay : 1 lundi matin par mois temps de rencontre entre assistants maternels, en présence des enfants.
- À Rochetaillée : 1 jeudi matin par mois temps de rencontre entre assistants maternels avec les enfants. ■



Aline Chamereau « le beach-volley un sport passion »

©Pimspicture

À 28 ans, la Neuvilleoise possède un joli palmarès qu'elle rêve d'accroître avec d'autres titres et de nouvelles qualifications, dont celle des JO de Los Angeles en 2028

C'est à Lyon que tout a commencé au club de Villette Paul Bert, où Aline a débuté le volley en salle à l'âge de 13 ans. « Repérée par mon physique, j'intègre le pôle Espoir Lyon en 2009, puis le pôle France cadette à Chatenay Malabry, avant de rejoindre le pôle France junior à Toulouse. Au moment d'accéder au milieu professionnel, j'ai découvert le beach-volley. Et en 2013, j'ai réussi à me qualifier pour les Jeux Olympiques de la jeunesse ».

Le beach-volley : une révélation !

Aline s'épanouit immédiatement dans cette discipline pourtant plus confidentielle. « C'est la passion qui domine ! », indique-t-elle pour expliquer ce changement de parcours sportif. Aujourd'hui, c'est au pôle France Beach de Toulouse qu'elle s'entraîne et mène une vie comparable aux joueurs de tennis : « On joue 2 contre 2, je passe 70% de mon temps en compétition à l'étranger même si le circuit

international engendre beaucoup de frais ». Un statut précaire qui la conduit à travailler en alternance avec des horaires adaptés afin de suivre ses entrainements de sportive de haut niveau. Lors de ses trêves sportives, c'est à Neuville-sur-Saône, sa ville de cœur, où réside sa famille, qu'Aline vient se ressourcer. « J'aime cette cité paisible qui offre un bon compromis entre ville et campagne ».

Vous la croiserez peut-être au gré de ses footings au bord de Saône ou au Vallon des Torrières. Car oui, il faut maintenir le cap ! Après sa qualification aux JO de Paris 2024 où avec sa coéquipière, Clémence Vieira, elles « ont accroché de grosses équipes », les deux espoirs du beach-volley français visent une future qualification aux JO de Los Angeles en 2028 !

..... Suivez Aline sur ses réseaux, Instagram : [aline__cham](#) ; Facebook et LinkedIn : [Aline Chamereau](#) ■



BRÈVES

Nouvelle ceinture noire au club Tao Koshi

La 5^{ème} en dix ans d'existence !

En juin dernier, Xavier Garcin a passé avec succès l'examen de la ceinture noire 1^{er} Dan de Tai-Jitsu. La remise a eu lieu le 17 octobre, une occasion pour le club de rendre hommage à son acharnement, malgré les blessures.

Proposant des cours de Tai-Jitsu et de Budo Système Défense, le club Tao Koshi permet à chacun d'apprendre des techniques de self défense efficaces et la confiance en soi qui permet d'atteindre ses objectifs.

Renseignement : 07 71 88 73 14 ■



À vos marques, prêts, judo !

Effet JO ou pas, les kimonos neuvilleois se retrouvent nombreux sur le tatami, une petite centaine, dès 3 ans (baby judo motricité) !

Ceinture de couleur à noire, chacun progresse motivé par les récents exemples de réussite : trois nouvelles ceintures noires dont une féminine, un 2^{ème} Dan « d'exception » obtenu par un judoka issu du Sport Adapté ! Des indicateurs au beau fixe donc, laissant présager une saison riche en expériences sportives et humaines.

Défi rêvé pour une équipe dynamique, de

quoi aligner les kilomètres au compteur du minibus du Club pour des stages, rencontres et compétitions. Mais également, une fin d'année qui s'annonce rythmée avec la préparation d'animations diverses : arbre de Noël pour les « mini » kimonos, stage « Galette des rois », soirée « crêpes de la Chandeleur », entraînements avec les clubs de Beaujeu et Chasselay... ■

Libre expression

Mieux vivre Neuville

GROUPE MAJORITAIRE

Après une quinzaine d'années de coopération fructueuse dans le cadre de la politique de la ville, le quartier de la Source a été exclu du programme pour quelques habitants en moins et quelques euros de plus pour le revenu annuel moyen. Cette décision regrettable fait suite au déclassement en 2014 des trois autres quartiers de Neuville et de Fontaines-sur-Saône.

Face à cette perspective, les maires des deux communes ont tout tenté pour infléchir la position de l'État, en vain. En créant le dispositif des **Quartiers Populaires Métropolitains, la Métropole de Lyon** permet à nos quartiers, délaissés par l'État, de rester dans la dynamique de la Politique de la Ville et de bénéficier d'un budget nécessaire au maintien des moyens d'animation, de coordination et de gestion sociale et urbaine de proximité. Le désengagement de l'État pèse cependant sur les budgets des communes : pour Neuville, c'est un effort supplémentaire d'environ 100 000€ / an.

La Convention Locale d'Application signée le 5/11/2024 entre la Métropole, les communes, les bailleurs sociaux et la CAF, est un acte primordial spécifique à notre Métropole. Elle nous permet de préciser les projets de nos territoires, élaborés dans le cadre du Contrat de Ville, et de mener une politique de proximité et de solidarité en direction des quartiers prioritaires. **Nous sommes donc particulièrement heureux de pouvoir poursuivre les actions mises en place pour les habitants, actions porteuses de solutions et d'ambition pour l'avenir.**

Les élus et élus de Mieux Vivre Neuville

Naturellement Neuville

GROUPE MINORITAIRE

Nous soutenons le déplacement du marché pour le reconnecter avec le centre-ville et renforcer ainsi les liens précieux qui unissent commerces et habitants et nous sommes en faveur de l'embellissement des quais de Neuville.

Mais nous questionnons la suppression de 125 places de parking qui pénaliserait les acteurs essentiels de la commune et nous questionnons surtout l'approche : la concertation n'a pas été à la hauteur, les 7000 signatures de la pétition d'un collectif le montrent.

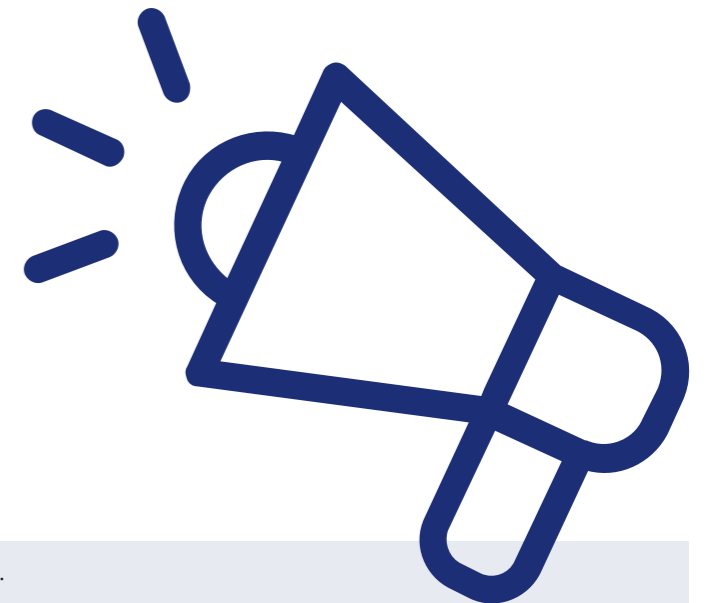
Il n'est pas trop tard pour dialoguer, tous ensemble et construire un projet fédérateur !

Nous appelons la ville et la métropole à entendre la demande d'amélioration du projet : supprimer moins de places tout en gardant l'esprit du projet permettrait de sortir de l'impasse et d'avancer pour une ville plus belle au bénéfice de tous.

Notre groupe porte une vision audacieuse et équilibrée pour Neuville et ses quais. Nous nous engageons à œuvrer pour que ce projet reflète les aspirations et les besoins de tous les citoyens dans un esprit de dialogue et de collaboration.

Les conseillers Naturellement Neuville,

Gisèle COIN, Guillemette DEBORDE, Patrick SAILLOT et Christophe BRUNETTON naturellement-neuville@mairie-neuillesursaone.fr et sur facebook : <https://bit.ly/NaturellementNeuville>



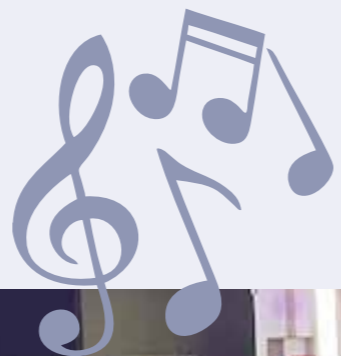
Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs.



6-7 sept.

Braderie des commerçants

Lors de ce week-end de rentrée, les commerçants de la ville ont débarrassé dans les rues du centre-ville. Nombreux sont ceux à avoir profité de leurs offres promotionnelles et de l'ambiance de ces deux belles journées !



Inauguration du multi accueil

Quelques semaines après la rentrée scolaire, a eu lieu l'inauguration du multi accueil le Petit Troubadour en présence des élus de l'équipe municipale, des architectes Guillaume Supply et Elodie Genevois et des représentants des partenaires financiers, dont Christine Fornes, Vice-Présidente de la Caisse d'Allocations Familiales et Lucie Vacher, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon. La rénovation du bâtiment Est, en un véritable multi-accueil de 24 berceaux, constitue la 1^{ère} tranche de la réhabilitation complète de l'équipement. La 2^{de} tranche transformera, à terme, l'aile Est en un espace polyvalent. Après la coupure de ruban, une visite du site était organisée.

12 oct.



8 nov.

Visite de Yaël Braun-Pivet

La Présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet est venue rendre une visite aux Neuillois à l'initiative de la députée. Accompagnée de la Sous-Préfète du Rhône, Judith Husson, et de Blandine Brocard, députée de la circonscription, la Présidente a d'abord été accueillie à l'Hôtel de ville par Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône. L'objectif de ce déplacement était de rencontrer les élus du territoire et les citoyens. La visite s'est poursuivie par une rencontre chez les commerçants locaux et une déambulation sur le marché. Ensuite, une visite avec les élèves du collège Jean Renoir pour un échange était programmée dans l'après-midi.



11 nov.

Cérémonie commémorative

De nombreuses Neuilloises et Neuillois ont fait preuve de devoir de mémoire, en suivant la cérémonie commémorative du 106^e anniversaire de l'Armistice de 1918. Ensuite et pour clore la cérémonie, un moment convivial en musique a été organisé dans la cour de l'Hôtel de Ville.



30 sept. 11 oct.

Semaine bleue

À l'occasion de cette semaine dédiée aux seniors de très nombreuses animations ont été proposées entre le 30 septembre et le 11 octobre : conférence sur les tutelles, sortie dans les gorges de la Loire avec escapade en bateau, visite guidée du château de Bouthéon, quiz musical, séance de cinéma et pour clôturer cet événement 350 personnes sont venues danser au bal animé par Stéphanie Rodriguez, championne de France d'accordéon !



PRÈS DE CHEZ VOUS

- 1 3 chemin du Gorgeat
- 2 2 avenue de l'Europe
- 3 Avenue Burdeau - face au 1 ch. du Foulon
- 4 Face au 10 avenue Van Doren
- 5 4 rue Pierre Dugelay
- 6 13 rue François Vergnais
- 7 4 avenue Marie-Thérèse Prost
- 8 1 place du 8 Mai
- 9 1 rue de l'Orphéon
- 10 19 bis rue Rey Loras
- 11 Face au 50 rue Rey Loras
- 12 39 rue Rey Loras - Résidence l'Aventurière
- 13 Face au 2 rue Guimet
- 14 Chemin de la Cage
- 15 Face au 32 avenue Auguste Wissel
- 16 Face au 545 chemin de la Vosne
- 17 3 chemin du Cugnet
- 18 Face au 625 chemin du Pont des Biches
- 19 4 quai Pasteur



**Nouveau !
Les bornes
à compost
s'installent !**

**Des bornes
à compost
accessibles
24h/24**

MÉTROPOLE

GRAND LYON

grandlyon.com/bornesacompost